



Résiliation de contrat militaire

Par **marine08**, le **23/10/2011** à **13:20**

Bonjour,

Je viens sur ce site pour demander de l'aide. Etant engagé dans l'armée de terre depuis 9 mois, je me suis aperçue que l'armée me déplaisait petit à petit, ayant été mise dans une spécialité que je n'avais pas demandée. Ma période probatoire étant passée je ne sais pas comment faire pour résilier mon contrat car j'y vais vraiment à reculons et ne prend plus aucun plaisir à travailler. De plus, je vais m'installer avec mon copain à 400 km du régiment et il ne peut quitter son travail. J'ai pensé à trouver un CDI dans le civil mais ce n'est pas évident et je ne sais même pas si cela suffirait.

Par **mimi493**, le **23/10/2011** à **13:35**

Commencez par en parler à votre supérieur. Allez voir l'assistante sociale aux armées.

[citation]De plus, je vais m'installer avec mon copain à 400 km du régiment et il ne peut quitter son travail[/citation] c'est le lot de tous les militaires, vous le saviez en vous engageant. Vous le verrez durant vos perm. Quand on est militaire, soit sa famille bouge avec vous (quand c'est possible, quand vous n'êtes pas affecté à l'étranger où la famille, pour sa sécurité ne peut pas venir), soit on ne les voit que durant ses perm.